



Désignation de l'entreprise SAS FOR-BZH		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	9 402	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	535 948	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	545 350	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	715	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	9 402	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	332 988	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	343 106	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	202 244	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	( 1 640 965)	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	53 957 313	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	5 472 797	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	48 484 515	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	52 214 804	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	753 253	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	500	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
AMENDES		715		
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		332 988		
VALEUR COMPTABLE IMMO CORP. CEDEE		8 902		
VALEUR COMPTABLE IMMO INCORP. CEDEE		500		
PRODUITS CESSION IMMO CORP. CEDEE			8 902	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FOR-BZH										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	TOTAL I				CZ			D8	D9		
	TOTAL II					KD	27 166		KE	KF	
CORPORELLES	Terrains				KG					KH	KI
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ			KK	KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM			KN	KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			Dont Composants M2	KP			KQ	KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants M3	KS	2 844	KT	KU		1 831
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	23 748	KW	KX		
		Matériel de transport*				KY	149 111	KZ	LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	391 921	LC	LD		3 929
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	30 020	LI	LJ		6 120	
	Avances et acomptes				LK		LL	LM			
	TOTAL III				LN	597 645	LO	LP		11 880	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M	8T		
Autres participations				8U	631 375 678	8V	8W		37 275 163		
Autres titres immobilisés				IP	1 197 728	IR	IS		204 890		
Prêts et autres immobilisations financières				IT	3 637	IU	IV				
TOTAL IV				LQ	632 577 044	LR	LS		37 480 053		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	633 201 856	ØH	ØJ		37 491 934		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	
INCORP.	TOTAL I				IN			DØ	D7		
	TOTAL II					IO	27 166		LV	LW	
CORPORELLES	Terrains				IP					LX	LY
	Constructions	Sur sol propre			IQ			MA	MB		MC
		Sur sol d'autrui			IR			MD	ME		MF
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS			MG	MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT			MJ	4 676	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers			IU			MM	23 748	MN	MO
		Matériel de transport			IV	37 716		MP	111 395	MQ	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	29 018		MS	366 831	MT	MU
		Emballages récupérables et divers *			IX			MV		MW	MX
		Immobilisations corporelles en cours				MY			MZ	36 140	NA
	Avances et acomptes				NC			ND		NE	NF
	TOTAL III				IY	66 734		NG	542 791	NH	NI
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			ØU		M7
Autres participations				IØ	1 876 700		ØX	666 774 141	ØY	ØZ	
Autres titres immobilisés				II	27 101		2B	1 375 517	2C	2D	
Prêts et autres immobilisations financières				I2	3 637		2E		2F	2G	
TOTAL IV				I3	1 907 439		NJ	668 149 658	NK	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	2 001 340		ØK	668 692 450	ØL	ØM	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

Cegid Group

Désignation de l'entreprise <u>SAS FOR-BZH</u>								Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>CADRE A</b>										
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE	27 166	PF		PG	27 166	PH		
<b>TOTAL I</b>		RK	27 166	RM		RN	27 166	RO		
Terrains		PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 789	QA	1 018	QB		QC	2 808	
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	290	QE	300	QF		QG	590	
	Matériel de transport	QH	52 268	QI	24 159	QJ	28 813	QK	47 615	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	204 305	QM	36 505	QN	29 018	QO	211 791	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
<b>TOTAL II</b>		QU	258 654	QV	61 983	QW	57 832	QX	262 806	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>		ØN	285 821	ØP	61 983	ØQ	84 998	ØR	262 806	
<b>CADRE B</b>										
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	RW	RX	
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q2	Q3	
<b>TOTAL I</b>	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD	SE	SF	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q0	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	S5	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	T3	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T0		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	V6	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	W4	
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	X2		
<b>TOTAL II</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X0	
Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL III</b>	NL	332 988		NM			NO	332 988		
<b>Total général (I+II+III)</b>	NP	332 988	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	332 988	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	332 988	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	332 988	
<b>CADRE C</b>										
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9	Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP	SR		

Désignation de l'entreprise SAS FOR-BZH

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X 635 205	TM 332 988	TN	TO 968 193	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z 635 205	TS 332 988	TT	TU 968 193	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V 535 948	5W	5X 535 948	5Y	
	<b>TOTAL II</b>	5Z 535 948	TV	TW 535 948	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C	6D
		– corporelles	6E	6F	6G	6H
		– titres mis en équivalence	02	03	04	05
		– titres de participation	9U 1 990	9V	9W 1 990	9X
		– autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T 111 468	6U	6V	6W 111 468	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B 113 458	TY	TZ 1 990	UA 111 468	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C 1 284 611	UB 332 988	UC 537 938	UD 1 079 661	
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	UF			
	– financières	UG	UH 1 990			
	– exceptionnelles	UJ 332 988	UK 535 948			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise : SAS FOR-BZH

Néant  \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations	UL	235 477 973	UM		UN	235 477 973			
		Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
		Autres immobilisations financières	UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	VA	133 762				133 762			
		Autres créances clients	UX	362 164		362 164					
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO )	ZI								
		Personnel et comptes rattachés	UY								
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	165		165					
	Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices	VM	283 240		283 240				
			Taxe sur la valeur ajoutée	VB	18 418		18 418				
			Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
			Divers	VP							
		Groupe et associés (2)	VC	2 390 865		2 390 865					
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	28 687		28 687					
		Charges constatées d'avance	VS	16 846		16 846					
	<b>TOTAUX</b>			VT	238 712 123	VU	3 100 387	VV	235 611 736		
RENOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z	30 000 000				15 000 000		15 000 000	
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	27 299		27 299				
			à plus d'1 an à l'origine	VH	177 469 102		31 158 682		123 227 121		23 083 298
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A								
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	104 794		104 794					
		Personnel et comptes rattachés	8C	90 973		90 973					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	59 349		59 349					
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices	8E								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	82 654		82 654					
		Obligations cautionnées	VX								
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	278 783		278 783					
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J								
		Groupe et associés (2)	VI	34 875 225		34 875 225					
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K								
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ								
		Produits constatés d'avance	8L								
<b>TOTAUX</b>			VY	242 988 182	VZ	66 677 762		138 227 121		38 083 298	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	10 654 479	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : <u>SAS FOR-BZH</u>						Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 31122022					
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>						<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>							
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)									WA	48 484 515		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	19 875	XE		28 305			
		Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	8 430					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW		715			
	Amendes et pénalités	WJ	715	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									I7	( 1 640 965)		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	4 277 592	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7	4 277 592			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 %									I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { – Plus-values nettes à court terme – Plus-values soumises au régime des fusions									WN			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)									XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	583 646		
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3				
									<b>TOTAL I</b>	WR	51 733 810		
<b>II. DÉDUCTIONS</b>						<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>							
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *									WT	207 899			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)									WU	537 938			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { – imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 % – imposées au taux de 19% – imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures – imputées sur les déficits antérieurs									WV			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation									2A	2 387 073	XA	49 242 113
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									ZX			
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.									ZY			
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*									XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF		
		Zone franche urbaine -TE (44 octies A)	OV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC				
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)									XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)		YI		) XG	17 161			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)		YL						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB		Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC		Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD										
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									Y2				
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>						<b>TOTAL II</b>							
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II)		XI	1 728 697				
						déficit (II moins I)				XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL			
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>								XN	1 728 697	XO			





Désignation de l'entreprise : SAS FOR-BZH		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12						
Adresse de l'entreprise 6 Rue DE CHATILLON 35510 CESSON-SEVIGNE		Durée de l'exercice précédent* 12						
Numéro SIRET* 4 5 3 6 4 5 2 5 1 0 0 0 3 5			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le, 31122022						
		N-1 31122021						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 808	1 868	1 054	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	259 998	241 976	307 915	
		Immobilisations en cours	AV	AW	36 140	36 140	30 020	
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	431 296 167	431 296 167	428 007 037	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	235 477 973	235 477 973	203 366 650	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	1 375 517	1 375 517	1 197 728	
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	BI			3 637	
	<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>BK</b>	668 692 450	262 806	668 429 644	632 914 044
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	6 817	6 817		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	495 926	111 468	384 458	297 697
		Autres créances (3)	BZ	CA	2 721 377	2 721 377	6 094 830	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE			413	
	Disponibilités	CF	CG	675 680	675 680	1 037 085		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	16 846	16 846	17 185		
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>	3 916 647	111 468	3 805 179	7 447 213	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		<b>CO</b>	<b>IA</b>	672 609 097	374 274	672 234 823	640 361 257	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise		SAS FOR-BZH		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....206 483 142.....)	DA	206 483 142	206 483 142	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 481 388	1 481 388	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	10 348 236	8 219 593	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	104 647 712	112 130 664	
	Report à nouveau	DH	56 833 452	16 406 287	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	48 484 515	42 572 856	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	968 193	635 205	
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	429 246 641	387 929 137	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		535 948	
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		535 948	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT	30 000 000	30 000 000	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	177 496 401	188 138 148	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	104 794	130 172	
	Dettes fiscales et sociales	DY	511 760	1 169 624	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	34 875 225	32 458 226		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	242 988 182	251 896 172	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	672 234 823	640 361 257	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	66 677 762	251 896 172		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## FOR-BZH

Société par Actions Simplifiée au capital de 206.483.142 euros  
Siège social : 6 rue de Châtillon – La Rigourdière  
35510 CESSON SEVIGNE  
453.645.251 RCS RENNES  
ci-après la « Société »

---

### ***I - PROPOSITION D'AFFECTION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022 SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE PAR LE PRESIDENT***

Il ressort des comptes que nous vous avons présentés que le bénéfice de l'exercice s'élève à 48.484.515 euros.

Nous vous proposons donc, après avoir constaté l'existence de sommes distribuables composées du :

- Report à Nouveau à hauteur de	56.833.452 €
- Bénéfice de l'exercice à hauteur de	48.484.515 €
	<hr/> <hr/>
<b>Total égal aux sommes distribuables soit</b>	<b>105.317.967 €</b>

De les affecter ainsi qu'il suit :

- A la Réserve Légale à hauteur de 5% du résultat net, soit	2.424.226 €
- A la Réserve spéciale relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants à hauteur de	3.107 €
- Le solde en Report à Nouveau, soit	102.890.634 €
	<hr/> <hr/>
<b>Total égal aux sommes distribuables soit</b>	<b>105.317.967 €</b>

De sorte que le compte Réserve Légale serait ainsi porté de 10 348 236 euros à 12.772.462 euros, le compte Réserve spéciale relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants de 17.048 à 20.155 euros et le compte Report à Nouveau de 56. 833.452 euros à 102.890.634 euros après affectation.

Nous vous prions de bien vouloir approuver cette affectation et vous demandons de bien vouloir constater, pour autant que de besoin, que les dividendes mis en distribution au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	Dividende éligible à l'abattement	Dividende non éligible à l'abattement
2019	/	/
2020	/	/
2021	7 500 000 €	/

**Le Président**

.../...

4



**II - DECISION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS  
LE 31 DECEMBRE 2022 PRISE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE LE 30 JUIN 2023**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale approuve la proposition du Président, constatant l'existence de sommes distribuables composées du :

- Report à Nouveau à hauteur de	56.833.452 €
- Bénéfice de l'exercice à hauteur de	48.484.515 €
	<u>=====</u>
<b>Total égal aux sommes distribuables soit</b>	<b>105.317.967 €</b>

De les affecter ainsi qu'il suit :

- A la Réserve Légale à hauteur de 5% du résultat net, soit	2.424.226 €
- A la Réserve spéciale relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants à hauteur de	3.107 €
- Le solde en Report à Nouveau, soit	102.890.634 €
	<u>=====</u>
<b>Total égal aux sommes distribuables soit</b>	<b>105.317.967 €</b>

De sorte que le compte Réserve Légale est ainsi porté de 10 348 236 euros à 12.772.462 euros, le compte Réserve spéciale relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants de 17.048 à 20.155 euros et le compte Report à Nouveau de 56. 833.452 euros à 102.890.634 euros après affectation.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale constate le montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices sont les suivants :

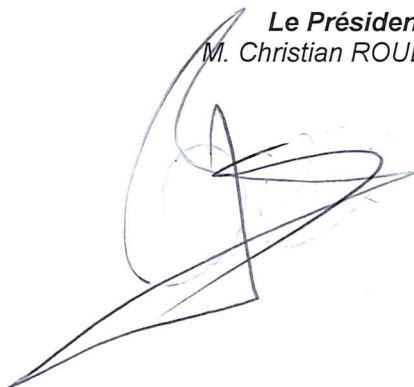
<b>EXERCICE</b>	<b>Dividende éligible à l'abattement</b>	<b>Dividende non éligible à l'abattement</b>
<b>2019</b>	/	/
<b>2020</b>	/	/
<b>2021</b>	7 500 000 €	/

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

Fait à CESSON SEVIGNE  
Le 30 Juin 2023

**Le Président**  
M. Christian ROULLEAU

**Le Secrétaire de séance**  
Mme Mélanie ROULLEAU






KPMG S.A.  
Rue de la Terre Victoria  
Parc Edonia Bâtiment S  
CS 46806  
35768 Saint Grégoire Cedex



PricewaterhouseCoopers Audit  
22 rue de l'Alma  
Immeuble Urban Quartz  
35000 Rennes

# FOR-BZH S.A.S.

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022  
FOR-BZH S.A.S.  
6 rue de Châtillon - La Rigourdière - 35510 Cesson Sévigné



KPMG S.A.  
Rue de la Terre Victoria  
Parc Edonia Bâtiment S  
CS 46806  
35768 Saint Grégoire Cedex



PricewaterhouseCoopers Audit  
22 rue de l'Alma  
Immeuble Urban Quartz  
35000 Rennes

## **FOR-BZH S.A.S.**

6 rue de Châtillon - La Rigourdière - 35510 Cesson Sévigné

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée générale de la société FOR-BZH S.A.S.,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FOR-BZH S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Titres de participation :

Les titres de participation, présentés sous la rubrique "Autres participations", dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2022 s'établit à 431 296 168 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'inventaire selon les modalités décrites dans la note 5.1.3 « Immobilisations financières » de l'annexe. Nous avons vérifié le caractère approprié de cette méthode et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de sa correcte application.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil de Gouvernance.

### **FOR-BZH S.A.S.**



## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rennes, le 28 juin 2023

Rennes, le 28 juin 2023

KPMG S.A.

PricewaterhouseCoopers Audit

 Vincent Broyé

*ALAE EDDINE OUCIBLE*

Vincent Broyé  
Associé

Alae Eddine Oucible  
Associé

# 1. BILAN

## 1.1. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	4 677	2 808	1 868	1 055
Autres immobilisations corporelles	501 975	259 998	241 977	307 916
Immobilisations en cours	36 140		36 140	30 020
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	431 296 168		431 296 168	428 007 038
Créances rattachées à des participations	235 477 974		235 477 974	203 366 651
Autres titres immobilisés	1 375 517		1 375 517	1 197 728
Prêts				
Autres immobilisations financières				3 637
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>668 692 450</b>	<b>262 806</b>	<b>668 429 644</b>	<b>632 914 045</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	6 817		6 817	
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	495 927	111 469	384 458	297 698
Autres créances	2 721 377		2 721 377	6 094 830
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement				414
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	675 680		675 680	1 037 086
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	16 846		16 846	17 185
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>3 916 648</b>	<b>111 469</b>	<b>3 805 179</b>	<b>7 447 213</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>672 609 098</b>	<b>374 275</b>	<b>672 234 823</b>	<b>640 361 258</b>

## 1.2. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Capital social ou individuel (dont versé : 206 483 142 )	206 483 142	206 483 142
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 481 389	1 481 389
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	10 348 237	8 219 594
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours : )		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes : )	104 647 713	112 130 664
Report à nouveau	56 833 452	16 406 287
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>48 484 516</b>	<b>42 572 856</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	968 193	635 205
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>429 246 641</b>	<b>387 929 137</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		535 948
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS</b>		<b>535 948</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	30 000 000	30 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	177 496 402	188 138 148
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic : )		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 794	130 172
Dettes fiscales et sociales	511 761	1 169 625
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	34 875 225	32 458 227
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>242 988 182</b>	<b>251 896 172</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>672 234 823</b>	<b>640 361 258</b>

## 2. COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	Exercice 2022		Exercice 2021
	France	Exportation	
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	980 842		980 842
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>980 842</b>		<b>980 842</b>
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			116 291
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			178 792
Autres produits		19	2
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>1 159 652</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			167 068
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes			467 328
Impôts, taxes et versements assimilés			120 063
Salaires et traitements			721 184
Charges sociales			283 282
Dotations d'exploitation :			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			61 983
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges			42 142
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>1 863 051</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>-703 399</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>52 252 311</b>
Produits financiers de participations			52 214 804
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			27 789
Autres intérêts et produits assimilés			79
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 990
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			7 648
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>4 907 605</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			1 990
Intérêts et charges assimilées			4 366 459
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			541 147
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>47 344 705</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>46 641 306</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			<b>545 351</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			9 403
Reprises sur provisions et transferts de charges			535 948
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			<b>343 106</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			715
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			9 403
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			332 988
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>202 245</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices			-1 640 965
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>			<b>53 957 313</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>			<b>11 319 302</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>			<b>48 484 516</b>

### 3.FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Rachat d'une 1 part de la SCI HOTEL DE ROBIEN puis dissolution par confusion de patrimoine de celle-ci dans FOR-BZH.

Rachat de 99 parts de la SCI AMANDE puis dissolution par confusion de patrimoine de celle-ci dans FOR-BZH.

Prise de participation à hauteur de 100% dans la société FOR-BAG au capital de 100 000 euros.

Prise de participation à hauteur de 65% dans la société FOR-SUITE au capital de 250 000 euros.

Prise de participation à hauteur de 50% dans la société ALMA TROIS au capital de 1 000 euros.

Cession de 100% des parts de la SNC 3ALMA au profit de FOR-RENF1.

Recapitalisation de la société HOTEL SAULNIER par augmentation de capital de 500 000 euros puis réduction par apurement des pertes à due concurrence.

Recapitalisation de la société HOTEL CHATEAU LANDON par augmentation de capital de 2 526 640 euros puis réduction de 1 927 640 euros par apurement des pertes.

### 4.EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement significatif n'est survenu depuis la clôture.



## 5. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03), modifié par le Règlement n°2016-07 du 04 novembre 2016.

La société applique depuis le 1er janvier 2016 les dispositions du règlement ANC 2015-06, relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

### 5.1. IMMOBILISATIONS

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### 5.1.1. Immobilisations incorporelles :

- Fonds commercial:

Ils comprennent tous les éléments incorporels permettant d'exercer l'activité de la société et son développement.

La société applique depuis le 1er janvier 2016 les dispositions du règlement ANC 2015-06, relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

Les éléments du fonds commercial, ont une durée d'utilisation non limitée et à ce titre, ne sont pas amortis. Ils font l'objet de test de dépréciation à chaque clôture, qui consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur actuelle. La valeur actuelle des fonds est appréciée sur la base de données internes et correspond à l'estimation des flux nets de trésorerie actualisés attendus de l'actif.

Si la valeur actuelle de l'actif ainsi déterminée devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises

- Logiciels :

Les logiciels sont évalués au coût historique, ils font l'objet d'un amortissement sur 3 ans.



### 5.1.2. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant la durée d'utilisation prévue.  
Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire).

Immobilisations corporelles	Amort pour dépréciation	Amort fiscalement pratiqués
Constructions	5 % L	5 % L
Installations techniques, mat.outillage	25 % L	25 % L
Install. générales agencts, aménagts	10 % L	10 % L
Matériel de transport	16.66 % L	16.66 % L
Matériel de bureau et informatique	25 % L	25 % L
Mobilier	14.29 % L	14.29 % L

### 5.1.3. Immobilisations financières :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres est déterminée en fonction des prévisions d'activité de la société à 5 ans et de ses dettes financières nettes, par exception certaines sociétés sont évaluées en valeur liquidative.

Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les prêts consentis à la société mère sont rémunérés à hauteur du taux maximum déductible annuel.

Les autres immobilisations financières sont composées de dépôts et cautionnements. Les dépôts et cautionnements sont enregistrés sur la base des montants payés.

Sur l'exercice 2022, la société a procédé au versement de sa participation à l'effort construction en prêt alors que cette participation était versée en subvention les exercices précédents.

Le montant versé a donc été comptabilisé en immobilisation financière contre une charge d'exploitation les années précédentes. L'échéance de ce prêt est de 20 ans.

## 5.2. STOCKS

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition suivant la méthode premier entré, premier sorti.

## 5.3. CREANCES CLIENTS

Les créances clients hors groupe sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

La règle pratiquée pour le calcul est la provision de 50% pour les créances en procédure d'injonction de payer et de 100% pour celles en procédures collectives.

Le risque sur les autres créances est quant à lui calculé comme suit :



Nombre de jours de retard	Taux de provision
90 à 180 jours	5 %
180 à 270 jours	10%
270 à 360 jours	30%
360 à 720 jours	60%
Plus de 720 jours	100%

#### **5.4. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Les provisions sont estimées au cas par cas selon les données juridiques en notre possession, en concertation avec nos avocats conseils et nos services juridiques.

Les engagements retraites sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetés évalués. Ils font l'objet d'une information en engagement hors bilan.

#### **5.5. Transactions entreprises liées**

Les transactions effectuées avec les entreprises liées, sont conclues à des conditions normales de marché.

#### **5.6. Intégration fiscale**

La société a constitué un groupe intégré fiscalement depuis le 1er janvier 2018.

Les économies d'impôt constatées dans le cadre de ce régime fiscal sont comptabilisées chez la société mère dans un compte de produit, selon la méthode de neutralité préconisée par l'Administration fiscale.



## 6. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

### 6.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

#### 6.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Augmentation Réévaluation	Virements corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2022
Frais d'établissement et de développement (1)					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	27 166			27 166	
<b>Total 1 Incorporelles</b>	<b>27 166</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>27 166</b>	<b>0</b>
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements	23 748				23 748
Installations techniques, matériels et outillages	2 845	1 832			4 677
Matériel de transport	149 111			37 716	111 395
Matériel de bureau et informatique, mobilier	391 921	3 929		29 019	366 831
Emballages récupérables et divers					
<b>Total 2 Corporelles (2)</b>	<b>567 625</b>	<b>5 761</b>	<b>0</b>	<b>66 735</b>	<b>506 651</b>
Immobilisations corporelles en cours	30 020	6 120			36 140
Acomptes					
<b>TOTAL</b>	<b>624 811</b>	<b>11 881</b>	<b>0</b>	<b>93 901</b>	<b>542 791</b>

(1) Les frais d'établissement contiennent le cas échéant les frais de constitution de la société.

(2) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

### 6.1.2. Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2022
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	27 166		27 166	
<b>Total 1</b>	<b>27 166</b>	<b>0</b>	<b>27 166</b>	<b>0</b>
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	291	300		591
Installations techniques, matériels et outillages	1 790	1 018		2 808
Matériel de transport	52 269	24 160	28 813	47 615
Matériel de bureau informatique, mobilier	204 305	36 505	29 019	211 792
Emballages récupérables et divers				
<b>Total 2</b>	<b>258 655</b>	<b>61 983</b>	<b>57 832</b>	<b>262 806</b>
<b>TOTAL</b>	<b>285 821</b>	<b>61 983</b>	<b>84 998</b>	<b>262 806</b>

### 6.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2021	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute au 31/12/2022	Provision	Valeur Nette au 31/12/2022
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	631 375 678	37 275 163	1 876 700	666 774 142		666 774 142
Autres titres immobilisés	1 197 728	204 891	27 102	1 375 517		1 375 517
Prêts et autres immobilisations financières	3 637		3 637			
<b>TOTAL</b>	<b>632 577 043</b>	<b>37 480 054</b>	<b>1 907 439</b>	<b>668 149 659</b>		<b>668 149 659</b>

### 6.3. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 238 712 124 € en valeur brute au 31/12/2022 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
<b>ACTIF IMMOBILISE :</b>	<b>235 477 974</b>	<b>0</b>	<b>235 477 974</b>
Créances rattachées à des participations	235 477 974		235 477 974
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>ACTIF CIRCULANT :</b>	<b>3 234 149</b>	<b>3 100 387</b>	<b>133 762</b>
Clients	362 164	362 164	
Clients douteux	133 762		133 762
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux	165	165	
Etat : impôts et taxes diverses	301 659	301 659	
Groupe et associés	2 390 865	2 390 865	
Débiteurs divers	28 688	28 688	
Charges constatées d'avance	16 846	16 846	
<b>TOTAL</b>	<b>238 712 123</b>	<b>3 100 387</b>	<b>235 611 736</b>
Montants des prêts accordés en cours d'exercice	37 480 054		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	1 907 439		
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

## 7. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

### 7.1. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveaux	Résultat	Subvention Provisions régl.	Capitaux propres
<b>Solde au 31/12/2021</b>	206 483 142	1 481 389	120 350 258	16 406 287	42 572 856	635 205	387 929 137
Affectation de résultat			2 145 691	40 427 165	-42 572 856		0
Dividendes			-7 500 000				-7 500 00
Augmentation de capital							0
Amort. Dérogatoire						332 988	332 988
Résultat de l'année					48 484 516		48 484 516
<b>Solde au 31/12/2022</b>	206 483 142	1 481 389	114 995 949	56 833 452	48 484 516	968 193	429 246 641
<b>Nombre de titres</b>	206483142						
<b>Valeur nominale</b>	1						

### 7.2. Etat des provisions

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Dotations	Reprises	Au 31/12/2022
Provisions pour litige prud'homal				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	535 948		535 948	
<b>Total provision risques et charges</b>	<b>535 948</b>	<b>0</b>	<b>535 948</b>	<b>0</b>
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	1 990		1 990	
Provisions autres immos financières				
Provisions sur stocks et encours				
Provisions sur comptes clients	111 469			111 469
Autres provisions pour dépréciation	635 205	332 988		968 193
<b>Total provision pour dépréciation</b>	<b>748 664</b>	<b>332 988</b>	<b>1 990</b>	<b>1 079 662</b>
<b>Total général</b>	<b>1 284 612</b>	<b>332 988</b>	<b>537 938</b>	<b>1 079 662</b>
<i>Dotations et reprises exploitations</i>				
<i>Dotations et reprises financières</i>			1 990	
<i>Dotations et reprises exceptionnelles</i>		332 988	535 948	

### 7.3. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	30 000 000	15 000 000		15 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	27 299	27 299		
à plus d'1 an à l'origine	177 469 102	31 158 682	123 227 122	23 083 298
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	104 794	104 794		
Personnel et comptes rattachés	90 974	90 974		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	59 350	59 350		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	82 654	82 654		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	278 783	278 783		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	34 875 225	34 875 225		
Autres dettes				
Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>242 988 181</b>	<b>81 677 761</b>	<b>123 227 122</b>	<b>38 083 298</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 654 480			

## 8. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 8.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Natures des produits en K€	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation %
Prestation de direction	981	963	1.87%
<b>Total</b>	<b>981</b>	<b>963</b>	<b>1.87%</b>

### 8.2. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 47 344 705 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>52 252 311</b>	<b>52 224 693</b>
Produits financiers de participations	52 214 804	48 321 229
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	27 789	27 102
Autres intérêts et produits assimilés	79	15
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 990	3 865 984
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	7 648	10 364
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>4 907 605</b>	<b>8 941 625</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		1 990
Intérêts et charges assimilées	4 366 459	3 318 285
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	541 147	5 621 350
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>47 344 705</b>	<b>43 283 068</b>

### 8.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 202 245 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>545 351</b>	<b>435 262</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	9 403	
Reprises sur provisions et transferts de charges	535 948	435 262
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>343 106</b>	<b>1 183 795</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	715	32 455
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 403	118 051
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	332 988	1 033 289
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>202 245</b>	<b>-748 532</b>

Détail du résultat exceptionnel :

Nature des charges	Montant	Compte
Amendes et pénalités	715	67120000
Cessions immobilisations	8 902	67520000
Cessions immobilisations financières	500	67560000
Amortissement dérogatoires	332 988	68760000
<b>Total</b>	<b>343 105</b>	

Nature des produits	Montant	Compte
Produits cession immo. Corp	8 902	77520000
Produits cession immo. fin.	500	77560000
Reprise provision pour risque	535 948	78750000
<b>Total</b>	<b>545 350</b>	

## 8.4. Impôt sur les bénéfices

### 8.4.1. Répartition de l'impôt sur les bénéfices

La société FOR-BZH est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société FOR-BZH .

Rubriques	Résultat av impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant avant impôt	46 641 306	1640965	48 282 271
Résultat exceptionnel à court terme	202 245		202 245
Résultat exceptionnel à long terme			0
Participation salarié			0
Crédit d'impôt			0
	<b>46 843 551</b>	<b>1640965</b>	<b>48 484 516</b>

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

### 8.4.2. Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Exercice 2022		
Bénéfice comptable de l'exercice		48 484 516
1. Réintégrations fiscales		3 249 295
2. Déductions fiscales		-50 005 113
Détermination du résultat fiscal	BENEFICE	DEFICIT
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	1 728 698	
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
<b>RESULTAT FISCAL</b>	<b>1 728 698</b>	

## 9. INFORMATIONS DIVERSES

### 9.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2022, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

	Hommes	Femmes	Total
Cadres	1.00	-	1.00
Mandataires	1.00	-	1.00
			-
<b>TOTAL</b>	<b>2.00</b>	<b>-</b>	<b>2.00</b>

### 9.2. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société **FOR-BZH – 6 RUE DE CHATILLON – 35510 CESSON SEVIGNE**



## 9.3. Liste des filiales et des participations

### 9.3.1. Filiales (plus de 50%)

Dénomination	Capital Capitaux propres	Chiffre d'affaires Résultat	Q.P.détenue Divid. Encai.	Val. Brute des titres Val. nettes des titres	Val. Brute des créances Val. nettes des créances
SCI CHATILLON	213 2 914 910	1 193 520 849 284	100.00% 900 000	214 214	- -
SAMCA	1 000 1 303 285	1 062 344 742 455	100.00% -	1 000 1 000	- -
CRGJ MONTPARNASSE	6 000 - 342 407	514 708 - 207 900	100.00% -	6 000 6 000	- -
SAMSIC SAS	45 000 000 201 834 452	81 400 195 61 129 946	93.96% 46 979 700	250 716 388 250 716 388	72 220 823 72 220 823
SCI FF ST JACQUES	2 000 601 443	191 606 93 850	99.50% -	1 990 1 990	61 631 61 631
FOR-IMMO France	100 000 1 884	3 304 420 - 1 238 736	100.00% -	3 600 000 3 600 000	- -
FONCIERE ESPAGNOLE FFR	50 000 - 82 470	361 000 15 320	100.00% -	50 000 50 000	- -
IMOBILIARIA PORTUGUESA MACR	1 000 000 841 145	287 069 161 198	100.00% -	1 000 000 1 000 000	- -
CHEZSAM	100 000 7 416	- 20 876	100.00% -	57 300 57 300	- -
MECHANLY	20 000 - 63 118	- 8 561	100.00% -	103 700 103 700	62 867 62 867
FOR-GESTION	1 000 - 632 699	3 804 096 892 606	100.00% -	1 000 1 000	- -
CHOCAMPAGNE	1 000 - 10 835	- 7 518	100.00% -	1 000 1 000	- -
HOTEL CHÂTEAU LANDON	600 000 116 666	- 916 756	100.00% -	2 527 640 2 527 640	- -
HOTEL SAULNIER	2 000 000 1 175 429	3 592 418 28 637	100.00% -	20 023 416 20 023 416	- -
FOR-TREZH	99 720 3 446 660	- 1 917 787	100.00% -	99 717 99 717	156 183 654 156 183 654
FOR-GWIN	100 000 - 6 443 653	451 945 - 3 876 001	100.00% -	100 000 100 000	- -
SAMBAT 1	61 500 - 6 444	31 493 5 559	90.00% -	55 350 55 350	1 270 1 270
SAMBAT 2	61 500 - 1 767 785	- 856 095	90.00% -	55 350 55 350	14 438 14 438
SAMBAT 3	61 500 - 9 153	8 830 - 17 625	90.00% -	55 350 55 350	1 302 1 302
LA SOURCE	5 266 500 9 287 704	17 065 128 2 777 598	100.00% 2 500 000	64 969 774 64 969 774	1 354 576 1 354 576
HOTEL LA FALAISE DINARD	1 750 000 6 612 567	15 452 291 1 397 312	100.00% 900 000	78 593 784 78 593 784	180 526 180 526
SAMCA II	10 000 752 772	292 466 198 143	100.00% -	10 000 10 000	16 476 16 476
FOR-SUITE	250 000 230 191	- 19 808	65.00% -	162 500 162 500	305 498 305 498
FOR-BAG	100 000 96 951	7 500 - 3 048	100.00% -	100 000 100 000	- -
FFR CAP MAIL	2 000 41 303	- 153	99.50% 238 800	1 990 1 990	130 232 130 232



## 9.3.2. Participations (de 10 à 50%)

Dénomination	Capital Capitaux propres	Chiffre d'affaires Résultat	Q.P.détenue Divid. Encai.	Val. Brute des titres Val. nettes des titres	Val. Brute des créances Val. nettes des créances
SCI MOULIN CASSE	10 000	635 893	50.00%	5 000	1 079 479
	137 097	127 097	72 586	5 000	1 079 479
SCCV VIASILVA	1 000	15 994 844	30.00%	300	- 300 000
	1 295 657	1 491 185	-	300	- 300 000
REVELATION	300 000	4 860 000	34.00%	102 000	5 111 285
	6 626 921	2 338 566	34 000	102 000	5 111 285
ROZ MARINE THALASSO RESORT	6 731 700	453	35.89%	3 394 905	-
	5 635 710	- 456 074	-	3 394 905	-
HOTEL DE LA MONNAIE	22 000 000	19 569	25.00%	5 500 000	787 210
	21 197 765	- 788 767	-	5 500 000	787 210
ALMA TROIS	1 000	-	50.00%	500	-
	741	- 258	-	500	-

## 9.3.3. Autres titres

Dénomination	Capital Capitaux propres	Chiffre d'affaires Résultat	Q.P.détenue Divid. Encai.	Val. Brute des titres Val. nettes des titres	Val. Brute des créances Val. nettes des créances

## 9.4. Engagements hors bilans

### 9.4.1. Engagements financiers donnés

Engagements donnés	Total
Nantissement en premier rang par FOR-BZH de 10% du capital et des droits de vote de SAMSIC (soit à la date de constitution de la garantie 150 000 actions) - BPO et UNEXO FINANCEMENT	30 000 000
Nantissement des titres La Source - CREDIT AGRICOLE	45 000 000
Nantissement des titres Hôtel Saulnier - BPI / CREDIT AGRICOLE	9 089 480
Cautions de 300 000 euros au profit de BNP pour le financement de la construction de l'immeuble de Flemalle (Belgique)	399 000
Cautions de 5 450 000 euros au profit de BNP pour le financement de la construction de l'immeuble de Flemalle (Belgique)	4 632 000
Cautions de 1 000 000 euros au profit de BPO pour le financement du projet 3 Alma	1 000 000
Cautions solidaire FOR-BZH à hauteur de la moitié du prêt - CREDIT AGRICOLE	561 535
	<b>90 682 015</b>

### 9.4.2. Engagements financiers reçus

	Total
Cautions	-
garanties financières	-
Affacturation	-
	-

### 9.4.3. Engagements sur le personnel

	Total
Engagement retraite	25 166

## 9.5. Covenants

Au titre des contrats de souscription d'obligations de 15 millions d'euros et de prêt de 15 millions d'euros signés le 27 juillet 2017, la société FOR-BZH doit respecter, sur une base annuelle, le ratio suivant :

- Le rapport entre d'une part les dettes financières nettes consolidées et son excédent brut d'exploitation d'autre part.

Sur la période de test s'achevant le 31 décembre 2022, le ratio correspondant n'est pas respecté. Par prudence, le capital restant-dû relatif à cette dette a été repositionné à moins d'un an dans l'échéancier des dettes financières.

Au titre des contrats de souscription d'obligations de 15 millions d'euros et de prêt de 5 millions d'euros signés le 26 mai 2021, la société FOR-BZH doit respecter, sur une base annuelle, le ratio suivant :

- Le rapport entre d'une part les dettes financières nettes consolidées diminuées de l'endettement immobilier consolidé et son excédent brut d'exploitation d'autre part

- Le rapport entre l'endettement immobilier consolidé et la plus récente valeur de marché des actifs immobiliers concernés détenus par le groupe.